

PROJET DE DEVELOPPEMENT FÉDÉRAL



Course d'Orientation
Fédération Française

2021-2024



SOMMAIRE

1. ETAT DES LIEUX.....	4
a. Données générales	4
b. Les pratiquants	5
c. Lieux de pratiques	7
d. Fonctionnement fédéral.....	8
e. Organisation territoriale de la fédération	9
2. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT	10
3. PLAN DE DEVELOPPEMENT	13
a. Ambition fédérale.....	13
b. Enjeux et objectifs	13
Une offre de pratiques la plus large possible.....	13
Une structuration fédérale et un maillage territorial plus efficients	14
Consolidation du modèle financier	15
Une approche participative.....	15
c. Plan d’actions	15
AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l’offre des pratiques.....	16
Pratiques sportives.....	16
Pratiques compétitives.....	16
Pratiques novatrices.....	16
Développement auprès des Jeunes.....	17
AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau	19
AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau).....	20
AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION	22
Formation professionnelle	22
Formation des bénévoles.....	23
AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION	26
Communication	26
Numérisation.....	26
AXE TRANSVERSAL 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE	27
MODELE FINANCIER.....	27
Synthèse des actions à mener	28
AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l’offre des pratiques	28
AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau	28
AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale	28
AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION	29
AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION	29
AXE TRANSVERSAL 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE	30
MODELE FINANCIER.....	30
Annexe 1 : Récapitulatif de notre offre de licence et de pratique.....	31
Annexe 2 : Analyse de la pratique compétitive.....	32



1. ETAT DES LIEUX

a. Données générales

Fiche d'identité Fédération Française de Course d'Orientation - FFCO

Constitution : 25 mai 1970.

Siège : 15 Passage des Mauxins, 75019 PARIS

Objet : encourager, promouvoir, orienter, développer, animer, enseigner, former, encadrer, coordonner, organiser la pratique de la discipline sportive de déplacement non motorisé utilisant les techniques d'orientation, conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Course d'Orientation (IOF), c'est à dire la course d'orientation pédestre, la course d'orientation à ski et en raquettes, la course d'orientation en raid et en randonnée multisports, la course d'orientation à vélo tout terrain, l'orientation de précision, et toutes les activités sportives connexes avec [la délégation ministérielle concernant la course d'orientation \(à pied, à vélo tout-terrain, à ski](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042138425) (prorogée jusqu'au 31 décembre 2021 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042138425>)).

Salariés : 3 salariés en CDI à temps plein – 2 au siège sur le pôle administratif, 1 comptable en télétravail, un médecin, coordonnateur de la SMR, en CDI à temps partiel et un prestataire de service pour la communication sur la base d'un 2/3 de temps.

Cadres d'Etat placés auprès de la Fédération (6) : 1 Directeur Technique National, 1 Entraîneur National, 2 Conseillers techniques nationaux assurant chacun la responsabilité d'un des deux pôles nationaux et des équipes de France de CO pédestre, un Conseiller technique national chargé de la formation, de la veille réglementaire, référent auprès des ligues, animateur de la commission de répartition des subventions PSF et un Conseiller technique régional en Ile-de-France responsable du pôle espoir de Fontainebleau, des équipes de France de CO à VTT et référent développement et formation de la CO à VTT.

A noter une perte, au cours des deux dernières olympiades, de quatre postes de CTS soit 40 %.

Autres personnels : sous contrat de vacances, médecins et kinés encadrant les équipes de France.

Budget : environ 1M€.

- Côté ressources : environ 41 % proviennent des licences, 7 % des affiliations des clubs et structures déconcentrées, 18 % des ressources liées aux compétitions (redevances et titres de participation) et 25 % des subventions ministérielles.
- Côté dépenses : 37 % correspondent au fonctionnement du Haut-Niveau, 36 % au fonctionnement fédéral dont environ la moitié pour les frais de siège (salaires et charges et frais fixes de fonctionnement), 21 % pour le développement et 4 % pour la formation.

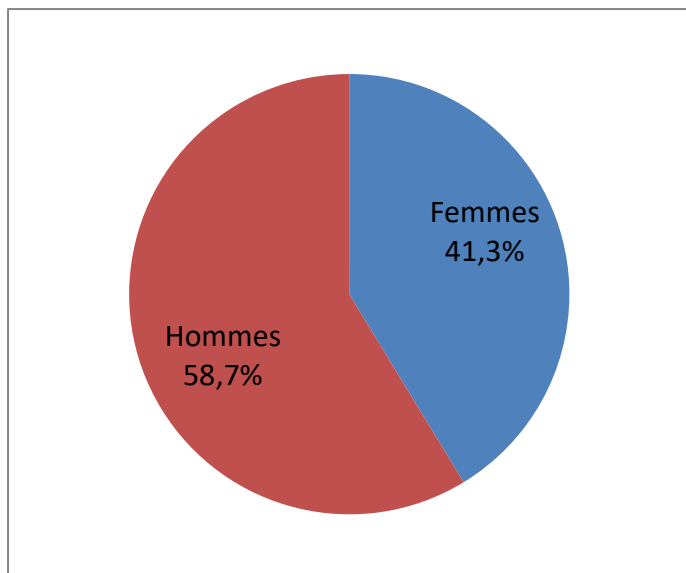
Membre actif de la fédération internationale (International Orienteering Federation) : présence d'une personne (sur 11) au Council ; un élu au Comité de l'Ethique ; un représentant français dans deux des commissions techniques (Numérique et Cartographie).

Membre du CNOSF.

Conventions nationales avec FF Tri, FFSU, UNSS, UGSEL, ONF...

b. Les pratiquants

Fin 2019, la FFCO comptait 9463 licenciés soit 6 de moins qu'en 2018. Pour la première fois depuis des années nous constatons une stagnation après plusieurs années de croissance lente mais continue sur un rythme annuel de l'ordre de 4 %.

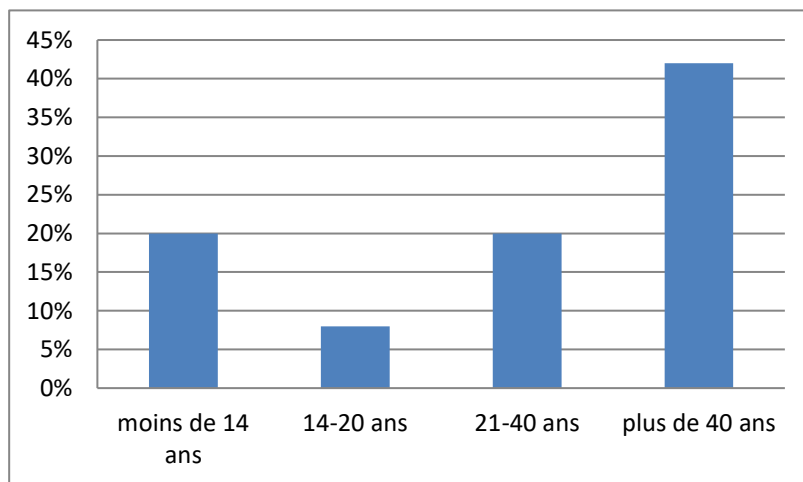


Sexe

- chiffre des femmes en très légère hausse (+0,7 % de progression annuelle).

Age

- légère augmentation dans la tranche 14-20 ans.



Licences (voir Annexe 1 : Récapitulatif de notre offre de licence et de pratique)

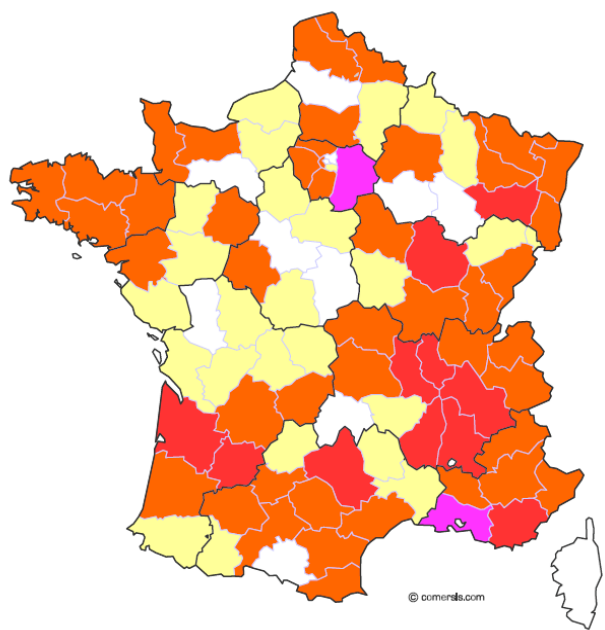
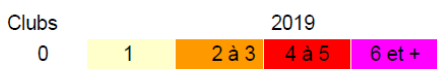
- 4 % étaient des licencié(e)s loisir-santé
- 3 % étaient des licencié(e)s découverte-compétition
- 23 % étaient des licencié(e)s conjoint ou enfant rattachés à une licence famille

+ 34 505 personnes, pratiquants occasionnels déclarés par les clubs et les structures déconcentrées.

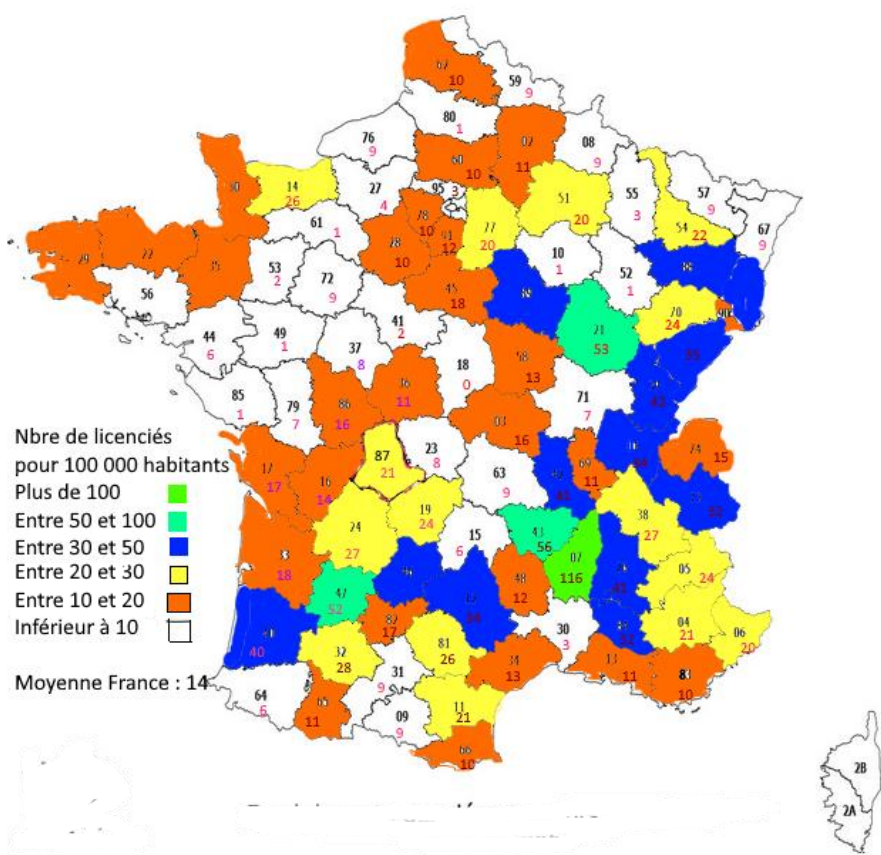
Répartition géographique

Ces licenciés pratiquaient dans 204 clubs à travers le territoire métropolitain et en Nouvelle-Calédonie, dont la répartition sur le territoire est assez inégale.

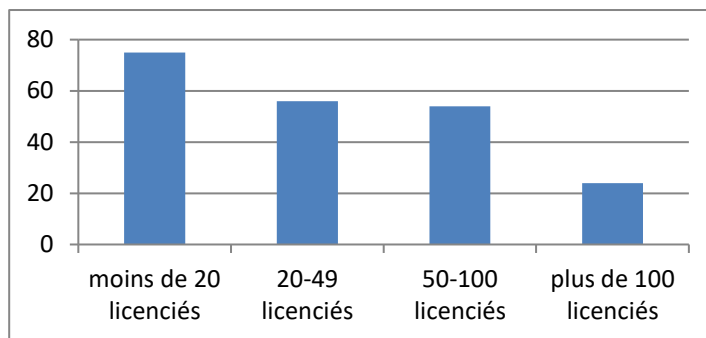
Clubs



Licenciés (répartition basée sur l'adresse des licenciés et non pas sur celle de leur club)



Taille moyenne = 46 licenciés



Pratique des licenciés

Très diverse tant en termes de discipline pratiquée que de nature d'activité (compétitive ou non)

- CO pédestre est très largement dominante (seuls 353 licenciés déclarent ne pas la pratiquer soit 4 % des licenciés),
- CO à VTT pratiquée par 4248 licenciés (45 % des licenciés),
- CO à ski par 1576 licenciés (17 % des licenciés).

Seuls 54 % des licenciés figurent au classement national qui est un bon indicateur de la pratique compétitive. Ce chiffre tombe à 18 % pour la pratique compétitive de la CO à VTT (sur la base des seuls licenciés ayant déclaré pratiquer cette discipline). Pour plus de détail, voir annexe 2 : Analyse de la pratique compétitive.

Coût de la pratique

Le coût d'accès à la pratique est relativement modéré. Au-delà de l'adhésion à un club (entre 80 et 120 euros, licence fédérale incluse pour un adulte et entre 50 et 70 euros pour un jeune) l'équipement à acquérir est minimal : une tenue de sport de base de type running et une boussole, soit un budget de départ en équipement personnel de l'ordre de 100 euros. Les tarifs d'inscription aux courses sont de l'ordre de 13 euros pour un adulte et de 8 euros pour un jeune. La part la plus importante dans le budget d'un orienteur passionné de compétition va être le budget déplacement et hébergement sur les courses régionales, nationales voire internationales.

Des structures commerciales dont l'activité a un lien avec la course d'orientation peuvent également adhérer à la Fédération en tant que membres associés. La Fédération en compte à ce jour une dizaine.

c. Lieux de pratiques

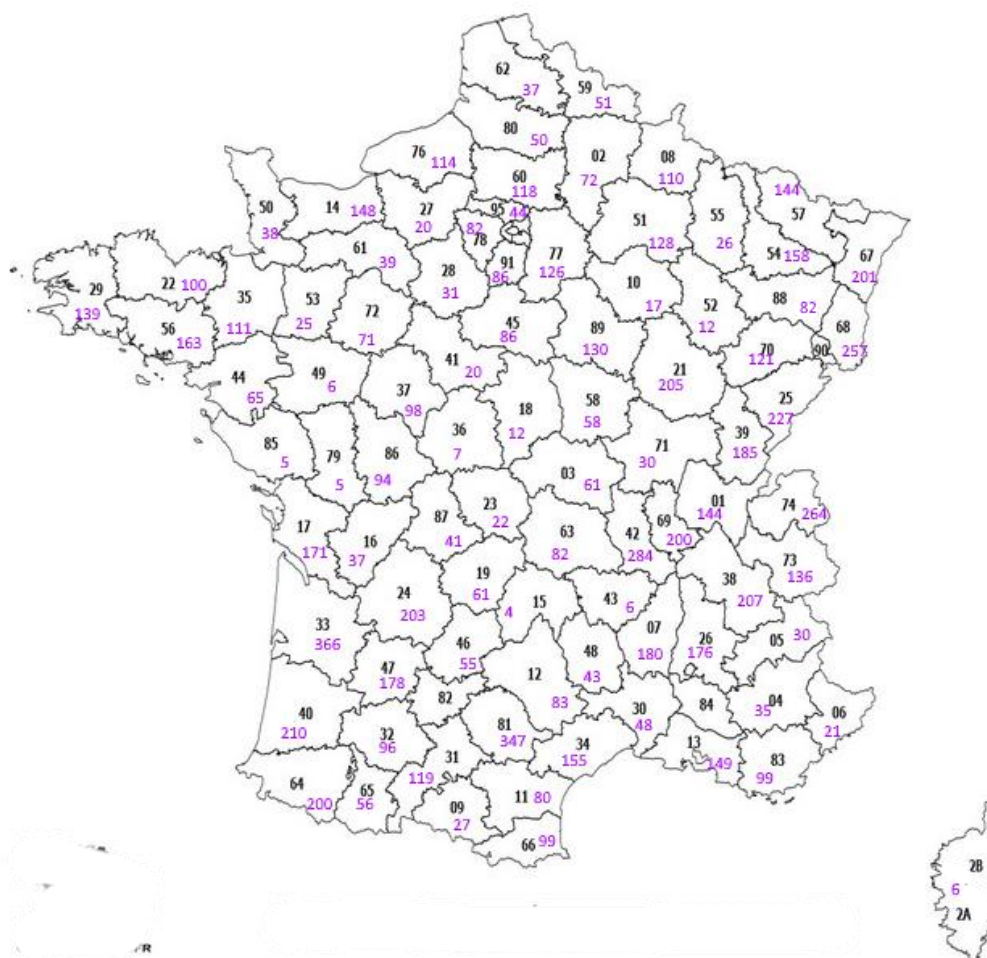
La course d'orientation se pratique en plein air sur des sites qui ont été cartographiés en utilisant des spécifications internationales tenant compte de la discipline (CO pédestre, CO à VTT ou CO à ski) et pour la CO pédestre du type de pratique (sprint ou non).

En France il existe plus de 9300 cartes.

CO pédestre	CO à VTT	CO à ski	CO raid/rand'Orientation
8419 dont 477 cartes de sprint	482	56	206

- 3037 de niveau initiation ou correspondant au besoin des écoles
- 2442 de niveau départemental ou régional
- 1535 de niveau national ou international

Répartition des cartes sur le territoire français



La répartition sur le territoire permet de constater une corrélation certaine entre un nombre réduit de cartes et l'absence de pratiques. Le chiffre de 30 est à première vue un seuil minimal à atteindre pour permettre une pratique dans un département.

d. Fonctionnement fédéral

Le fonctionnement fédéral est défini par les statuts et le règlement intérieur de la Fédération.

Ceux-ci précisent :

- qu'elle est dirigée par un comité directeur composé de vingt et un membres qui se réunit 4 fois par an ; élu par des représentants des ligues (32 en 2019, portant 194 voix), nombre fonction du nombre de licenciés de chaque ligue (une voix par tranche ouverte de 50 licences annuelles, un représentant par tranche ouverte de huit voix), représentants eux-mêmes élus par les représentants des clubs et de comités départementaux lors des assemblées générales des ligues. L'ensemble des membres du Comité directeur sont actuellement des bénévoles,
- qu'un bureau directeur comprenant 7 membres (un Président, un trésorier, un secrétaire général, un trésorier adjoint, un secrétaire adjoint et 2 membres) assure la gestion courante,
- que le travail de réflexion et d'animation fédérale est assumé au sein de commissions dont certaines sont réglementaires (Conseil national de l'éthique, commission de surveillance des opérations électorales, commission médicale, commissions disciplinaires, commission formation, commission juges et arbitres, jury d'appel, conseil national de l'éthique), d'autres définies au vu du projet fédéral (haut niveau ; pratiques sportives ; équipements sportifs ; jeunes; communication ; évènementiel ; numérique, partenariat, finance, développement territorial).

Commissions principales	Mission
Formation avec le support de la Direction Technique Nationale	Définir et de déployer la politique de formation fédérale. La Fédération prend en charge de façon nationale la formation de l'ensemble des diplômés nationaux (tant dans la filière « éducateurs » que pour le pôle technique des compétitions (CO à pied, CO à VTT ou CO à ski), le pôle suivi et arbitrage des compétitions), celle des formateurs régionaux ainsi que des formations professionnelles que sont le CQP d'animateur de course d'orientation et de cartographe de course d'orientation.
Haut Niveau	Définir la politique Haut-Niveau de la Fédération qui est mise en œuvre par la Direction Technique Nationale : <ul style="list-style-type: none"> • en ce qui concerne l'accès au Haut-Niveau via le pôle espoir basé à Fontainebleau, • et pour le Haut-Niveau pédestre avec un pôle France Loire et un pôle France jeunes basé à Clermont-Ferrand.
Pratiques sportives avec des sous-commissions en charge de chaque discipline, du calendrier et du classement	Mettre en place la réglementation et le calendrier des compétitions, gérer les qualifications pour les championnats.
Equipements sportifs	Gérer la déclinaison des spécifications cartographiques, le règlement cartographique, la base fédérale de cartes et les questions relatives aux parcours permanents.
Jeunes	Gérer le cahier des charges des écoles de CO, du passage des balises de couleur (représentatives d'un niveau technique à l'image des couleurs des ceintures au judo), ...

Par ailleurs une conférence des Présidents de ligues se réunit une à deux fois par an afin d'échanger en dehors du cadre de l'assemblée générale.

e. Organisation territoriale de la fédération

La fédération se décline sur le territoire via ses structures déconcentrées à savoir :

- 12 ligues régionales en Métropole (La Corse ne compte pas de club) et une ligue en Nouvelle-Calédonie,
- 61 comités départementaux.

Le niveau régional est en charge :

- de la formation des diplômés régionaux tant dans la filière « éducateurs » que pour le pôle technique des compétitions (CO à pied, CO à VTT ou CO à ski), le pôle suivi et arbitrage des compétitions et infrastructures,
- de l'élaboration et du suivi du calendrier régional,
- de l'animation, de la détection et du perfectionnement des jeunes à travers des structures locales d'entraînement, qui ont pour objectif de favoriser l'accès au haut-niveau des jeunes orienteurs.

Le niveau départemental est en charge :

- de l'élaboration et du suivi du plan cartographique départemental,
- de l'élaboration et du suivi du calendrier départemental,
- le support aux écoles de course d'orientation.

2. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT

A l'automne 2019, à l'occasion de la conférence des présidents de ligue, la fédération a élaboré une analyse de ses forces et de ses faiblesses, tout comme des opportunités et des menaces auxquelles elle faisait face.

Forces	Faiblesses
Une activité s'adressant à tous	
<ul style="list-style-type: none"> Des objectifs variés (activité compétitive, activité loisir, activité de santé...) Des modalités des pratique diverses pour tous les publics (en courant, en marchant, en étant véhiculé de façon non motorisée), à des intensités, sur des distances et dans des lieux différents, combinés ou non avec des aspects culturels Une gamme de licences assez large (compétition, découverte compétition, loisir-santé, dirigeant) Des lieux de pratique multiples et divers : forêt, parc, ville... permettant <ul style="list-style-type: none"> Une activité familiale, conviviale avec mélange des générations Une pratique peu onéreuse pour une pratique de proximité avec un calendrier local adapté et un accueil de tous sur toutes les organisations Une pratique alliant compétences physiques et cognitives <p>participant à l'acquisition de valeurs et attitudes</p> <ul style="list-style-type: none"> Contribution à la citoyenneté, au fair-play Développement du respect des règles, de l'environnement, de la nature Construction de l'autonomie, de la sécurité... Des outils de formation structurants, disponibles, un encadrement de qualité avec le savoir-faire de bénévoles passionnés 	<ul style="list-style-type: none"> Une représentation de l'activité "rebutante" par ses aspects techniques et intellectuels Une organisation complexe : lieu d'accueil non fixe limitant une présence hebdomadaire, une primo-pratique ; nécessitant déplacements hors du réseau de transport et chronophage, avec des autorisations de plus en plus difficiles à obtenir Un faible effectif de licenciés Un sport peu proposé dans les milieux sociaux défavorisés, en QPV Une pratique scolaire importante qui ne se transforme pas en licenciés Une pratique démarrée tardivement ; poursuivie longtemps d'où une moindre disponibilité des vétérans pour l'encadrement Des ressources humaines essentiellement bénévoles pouvant rendre l'encadrement sur le long terme difficile ; une professionnalisation quasi-inexistante
Une activité contribuant au développement territorial	
<ul style="list-style-type: none"> Une activité participant à l'aménagement du territoire (cartes et PPO) Des organisations d'événements structurés 	<ul style="list-style-type: none"> Un maillage territorial incomplet avec un nombre faibles clubs et une répartition inégaie des clubs
Une activité trop peu visible	
<ul style="list-style-type: none"> De nouveaux formats et lieux de pratique (parcs et quartiers urbains) rendant plus visible la CO 	<ul style="list-style-type: none"> Une activité peu médiatisée malgré les très bons résultats internationaux : 5-6^{ème} nation mondiale

Opportunités	Menaces
Une activité s'adressant à tous	
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de reconversion pour certains sportifs après une autre pratique confirmée • SNU proposant la CO comme activité • Les programmes scolaires : CO 1^{er} sport nature • Les aspects nature (mode, air du temps) en relation avec l'écologie et aventure (raid, course de nuit...), compatible avec les notions d'équipe... 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de cadres d'état à disposition • Concurrence avec d'autres fédérations de sport de pleine nature, multisports ou affinitaires • Pratique individuelle, non encadrée, « sauvage », pouvant compromettre l'accès aux sites • Conscience écologique du coût écologique des déplacements
Une activité en lien avec le territoire	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la valorisation des espaces appartenant aux collectivités territoriales (parcs municipaux, forêts départementales et régionales, bases de loisirs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes posées rendant difficile l'accès aux espaces de pratique : problème de sécurité... • Autorisations (ONF, préfecture...) impliquant une bureaucratie qui prend du temps aux bénévoles sur le développement de la pratique. • Coût de plus en plus élevé pour les organisations ⇐ plan Vigie Pirate, facturation ONF. • Conditions climatiques, dégradations météorologiques (tempêtes, sécheresse...)
Une activité possible à médiatiser	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des nouvelles technologies dans la pratique permettant de la rendre télévisuelle (suivi de l'itinéraire du coureur, visibilité de son passage sur les postes) • Internet et réseaux sociaux, moyen essentiel d'information, de communication ; exploitation des réseaux des licenciés 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'intérêt des médias pour les sports non professionnels, non olympiques ou considérés comme non « fun »



Un premier bilan a également été fait sur les 3 axes retenus dans le plan de développement de l'olympiade 2017-2020.

Axe 1 – Développement : structuration, ETR, jeunes, cartographie de qualité	
Positif	Négatif
3 SLE en activité qui fonctionnent bien (NA + BF) Résultats HN CO à VTT RDE (PL) Groupe Ligue qui fonctionne bien (IF + AR) Mise en place de commissions efficaces (OC) Création de l'ETR (NA) Calendrier fourni dans les 2 disciplines (BF) Mutualisation des championnats (CE, BR, NM) Passage balises de couleurs	Organisation des RDE Peu de licenciés issus du scolaire Les SLE ne sont pas motrices pour les groupes ligues ETR semble faire doublon avec commissions (HF) Accès aux terrains techniques (ONF) OC Fusion des ligues reste difficile pour l'harmonisation des règles (OC) Calendrier ligue difficile à cause des distances (OC)

Axe 2 – Promotion : CO à VTT, nouveaux formats, sport-santé, cartes de proximité, PPO	
Positif	Négatif
Développement des cartes de proximité Augmentation du nombre de participants en CO à VTT Aide fédérale sur la promotion de la CO à VTT Calendrier Circuits de couleur bien généralisés Calendrier local (06) + de licenciés PPO Augmentation du nombre de licenciés jeunes Travail sur sport-santé (IF)	PPO Difficulté d'accès au terrain (ONF, PNR, ...) Difficulté à faire vivre les sites web des ligues Manque d'implication des clubs dans la promotion Manque de communication Pas d'intérêt de la presse pour les résultats sportifs (hors évènementiel) Manque d'intérêt pour la FFCO dans les raids multisports Difficulté à développer la CO à VTT Maillage faible de clubs organisateurs en CO à VTT Nouveaux licenciés : difficile à trouver et à fidéliser Manque d'attractivité de la CO sport-santé Pas de structuration CO VTT ligue (AR)

Axe 3 – Formation	
Positif	Négatif
Réactivité du CTS en charge et des ligues VAE Bons supports de formation	Allègements nécessaires Difficulté de motiver pour séminaires Programme des formations nationales trop tardif Besoin de plus de formation en global Formation payantes (par professionnel) Difficulté à trouver des formateurs bénévoles pour assurer les formations régionales



3. PLAN DE DEVELOPPEMENT

a. Ambition fédérale

La nouvelle équipe fédérale a été élue sur la base d'un projet qui proposait trois grands axes de travail :

- **Poursuivre l'ouverture vers de nouvelles modalités de pratiques sans renier celles fondatrices de notre sport**, en s'appuyant sur la diversité de l'offre de licences, afin de fidéliser nos coureurs, de rendre l'activité attractive pour de nouveaux licenciés ;
- **Poursuivre la structuration de notre activité à tous les échelons du territoire**, en partant du club, cellule de base de la pratique, jusqu'à la fédération à travers une politique de développement territorial s'appuyant sur un encouragement à la professionnalisation des structures, passant par un accès simplifié à la formation dans tous les domaines (administration et gestion des structures, encadrement de la pratique, organisation et gestion des compétitions...) ;
- **Mieux communiquer** vis-à-vis de l'extérieur pour attirer de nouvelles sources de revenus, **consolider le modèle financier** fédéral.

b. Enjeux et objectifs

Une offre de pratiques la plus large possible.

Notre activité évolue tant au niveau local qu'au niveau international : recherche de nouveaux publics, d'une plus grande médiatisation ; ouverture sur d'autres préoccupations que la seule compétition ; adaptation aux nouvelles technologies... Ces évolutions sont des axes que nous ne pouvons aujourd'hui ignorer. Elles conduisent à une diversité de pratiques que nous devons encourager.

En conséquence, nous souhaitons tenir le double objectif : **fidéliser les licenciés et attirer des néophytes**.

☞ En ce qui concerne les **pratiques compétitives** :

- **Maintenir, tant pour la course d'orientation pédestre que pour la course d'orientation à VTT notre présence parmi les meilleures nations mondiales**, et pour cela, encourager leur développement sur tous les territoires.
- **Recentrer la réglementation fédérale**, d'une part **sur les championnats**, depuis les courses qualificatives jusqu'aux championnats de France dans les disciplines et les formats reconnus par la fédération internationale (International Orienteering Federation - IOF), en rendant les règles de qualification plus lisibles ; d'autre part, **sur l'organisation de grands évènements** nationaux ne rentrant pas dans ce champ : Championnat de France des clubs - CFC, Criterium national des équipes - CNE, Championnat de France de nuit, O'France.
- **Donner plus d'autonomie au niveau des ligues** pour construire une offre diversifiée de pratiques compétitives, s'appuyant sur les circuits de couleur, les formats IOF tout en ouvrant la possibilité de déroger si nécessaire dans le respect impératif des Règles Techniques et de Sécurité, gage de qualité : courses urbaines multi-formats, week-ends avec classement cumulé, challenges divers....

☞ En ce qui concerne les **pratiques non compétitives**, notamment au niveau local :

- **Mieux accueillir les adultes débutants** en leur proposant une pratique régulière, évolutive (écoles de CO adultes en parallèle ou non des écoles de CO jeunes, mise en place d'un livret de suivi, approche pédagogique privilégiant la réussite – neutralisation des postes manquants pour les circuits de débutants par exemple).
- **Renforcer les actions à destination des jeunes** en médiatisant davantage la semaine Mondiale de la Course d'Orientation (WOD), en développant des évènements dédiés aux jeunes, du niveau local au niveau national.
- **Développer notre activité pour de nouveaux publics**, éloignés de la pratique physique, dans le cadre d'une démarche sport-santé, de l'intégration des personnes en situation de handicap...

Atteindre ces objectifs implique :

- une révision du calendrier fédéral pour donner plus de place au niveau local contribuant à proposer dans les territoires un calendrier garni ; une campagne de communication sur le thème de l'adhésion à un club, montrant que la compétition et le loisir ne sont pas incompatibles,
- la création d'un module de formation sport-santé, la recherche de solutions pour l'accueil des personnes en situation de handicap,
- la recherche de synergies avec d'autres fédérations comme celle de la retraite sportive, du sport en entreprise, celle des ASPTT (en particulier dans le domaine du sport santé)...

Une structuration fédérale et un maillage territorial plus efficaces

Notre implantation territoriale est très inégale. Des personnes qui pourraient être intéressées par notre activité n'ont pas d'offre de pratique à proximité. Par ailleurs, la rotation des licenciés est importante : nous perdons en moyenne plus de la moitié de nos licenciés sur une période de deux ans. Certains ne trouvent-ils sans doute pas dans nos clubs ce qu'ils étaient venus chercher. De plus, nous fonctionnons essentiellement à partir du bénévolat. Les personnes investies le sont sans compter. Elles ont besoin d'être formées pour gagner en professionnalisme que ce soit dans le champ de l'encadrement, de l'organisation de courses, de la gestion des associations...

En conséquence, nous souhaitons :

- **Identifier les possibilités de création de clubs** pour combler les zones « blanches », accompagner leur création, que ce soit dans le cadre de partenariats avec des clubs multisports ou non, en facilitant les démarches administratives ;
- **Comprendre les attentes des licenciés** pour aider les clubs à développer des activités répondant davantage à leurs motivations et à mettre en avant la convivialité ;
- **Tendre vers plus de professionnalisation** à tous les niveaux ;
- **Rechercher un juste équilibre entre la fidélisation des licenciés et l'ouverture vers l'extérieur** afin de donner une visibilité à notre sport sans nuire au réel développement de l'activité fédérale ;
- **Développer la communication** et faciliter la vie des structures par des outils plus performants.

Atteindre ces objectifs nécessite :

- la mise en place d'outils d'aide à la création de clubs, à leur fonctionnement, à leur développement...,
- la révision des modules de formation en profitant des solutions numériques existantes pour les rendre plus accessibles (réduction du temps passé actuellement en présentiel) tout en veillant à maintenir le niveau de qualité mais aussi la création de nouvelles formations (par exemple, séminaire pour l'organisation d'évènements d'envergure à partir d'échanges d'expériences...),
- une réflexion approfondie sur la professionnalisation nécessaire pour aider au développement de notre sport : mieux définir les objectifs recherchés entre missions tournées exclusivement vers les licenciés (animation des écoles de course d'orientation, gestion des entraînements, aide à l'organisation des évènements, formation) et/ou fonctions tournées vers l'extérieur à la recherche de nouveaux publics ; trouver des moyens de financement pour une pérennité des emplois,
- une numérisation plus efficace : inclusion dans le cahier des charges du nouveau site fédéral de nouvelles fonctionnalités (gestion de la cartothèque fédérale, gestion des ordres de mission...) ; analyse de solutions déployées en France ou à l'étranger au sein de fédérations sportives similaires à la nôtre.



Consolidation du modèle financier

Notre projet ne peut être mené à bien sans un renforcement des moyens consacrés au développement et au haut niveau. Peu de marges de manœuvre sont possibles du côté des subventions ministérielles qui couvrent à peine la moitié des dépenses liées au haut niveau et tendent à la baisse de même que l'aide apportée par l'intermédiaire des cadres techniques placés auprès de la Fédération, avec la crainte de leur non remplacement lors de leur cessation d'activités d'où la prise en charge du travail par la fédération elle-même.

En conséquence, nous devons rechercher des solutions pour équilibrer nos comptes : prospecter de potentiels partenariats ; explorer des pistes en interne (augmentation des tarifs d'inscription aux courses, notamment des non licenciés, élargissement de l'assiette des redevances fédérales...) ; s'investir dans des réponses à des appels à projet. Cela, de la façon la plus concertée possible en privilégiant des solutions gagnant-gagnant, à partir d'une analyse pragmatique des réalités financières locales et fédérales.

Une approche participative

Seule une approche participative peut nous permettre d'atteindre ces objectifs. C'est pourquoi l'équipe mettra en œuvre une démarche basée sur :

- La transparence de son travail au travers de comptes rendus précis et publiés rapidement des réunions.
- Une implication des ligues dans les processus décisionnels importants au travers des sessions de la conférence des présidents.
- Une participation dans le travail de réflexion et d'élaboration des propositions de toutes les bonnes volontés que ce soit concernant le développement territorial, la politique de formation, le développement des jeunes au sein des commissions fédérales ou, plus simplement, au niveau local.
- Un projet qui part des réalités du terrain, des clubs, comités départementaux et ligues avec des plans d'actions que chacun peut s'approprier au niveau local.

c. Plan d'actions

Le plan d'actions de la Fédération auxquelles participent toutes les commissions s'organise autour d'un fil rouge, d'un impératif **rendre la course d'orientation visible** ce qui passe par :

- ☞ **Communication**, axe majeur à développer pour faire reconnaître notre sport et les valeurs qu'il véhicule.
- ☞ **Simplification**, tant pour les licenciés que le grand public afin de rendre la CO plus facile que ce soit sur le plan de l'organisation, de sa pratique, de sa sécurité.
- ☞ **Professionnalisation**, l'avenir de la CO.



AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre des pratiques

Objectifs généraux :

- répondre au mieux aux attentes des licenciés ; les fidéliser
- capter de nouveaux publics ; attirer de nouveaux licenciés
- développer l'activité pour les jeunes

Pratiques sportives

L'analyse que nous avons pu faire des attentes fait ressortir la demande d'une offre élargie de pratique allant du sport santé à la pratique compétitive, avec un besoin important de proximité et de convivialité.

Les échanges avec les ligues amènent à prendre en considération deux besoins :

- le souhait d'un nombre limité d'évènements nationaux mieux répartis tout au long de l'année, permettant des confrontations régulières du public compétiteur tout en laissant aux clubs des temps pour développer des activités de proximité et aux ligues plus de souplesse.
- la nécessité d'un temps centré uniquement autour des jeunes pour mieux valoriser leur pratique.

Pratiques compétitives

Action à mener (PS1). Donner une visibilité plus claire des compétitions de CO

Responsable du suivi : Commissions Pratiques Sportives, Classement National et Calendrier

Si le principe des circuits de couleur a permis de simplifier certaines organisations et de clarifier les niveaux de difficulté de l'activité pour les néophytes, les modalités d'organisation, de qualification, plus particulièrement pour les championnats pédestres, la structuration des compétitions de la base vers le haut niveau... restent complexes. Le classement national établi par discipline (pédestre, VTT, ski) mélange des courses dans des formats très différents. La performance d'un coureur sur un format court (d'une dizaine de minutes), urbain comme le sprint peut être très différente de celle sur un format long (plus de 90 minutes) en forêt.

Pour cela, trois points sont à travailler :

- **PS1 A : Réorganiser le calendrier des compétitions.**
- **PS1 B : Recentrer la réglementation fédérale et simplifier les qualifications pour les compétitions nationales.**
- **PS1 C : Améliorer le Classement National.**

Indicateurs d'évaluation :

- Turnover des licenciés à 2 ans (générique ANS) globalement et par catégorie.
- Evolution du taux de participation aux compétitions, notamment chez les femmes.

Pratiques novatrices

Action à mener (PS2). Inciter le niveau local à proposer de nouvelles modalités de pratique

Responsable du suivi : Commissions Pratiques Sportives

Les formats de la pratique compétitive fédérale actuelle peuvent être source de limitation du développement en rebutant certaines personnes, notamment celles éloignées des pratiques physiques, entre autres les femmes. Y déroger pour mettre en place des modalités visant un public moins spécialiste à la recherche d'une pratique plus ludique et demandant moins d'apprentissage, avec ou sans esprit de compétition, de manière individuelle ou non, permet de laisser place à l'innovation dans les courses et organisations régionales, dans un cadre réglementaire s'appuyant sur les Règles techniques et de sécurité mais adapté aux réalités de chaque ligue.

Le rogaining, tout comme les courses urbaines sont des pistes de développement à creuser, en visant à court terme, la mise en place d'un circuit national de courses urbaines à l'instar de l'Euro City Race Tour. D'autres modalités ne

sont pas à négliger : circuits longs et simples techniquement tels que trail avec carte et points de passage sans balisage, parcours à thème... tout comme la mise à niveau de la CO pour des publics sport-santé, des personnes en situation de handicap... ce qui peut passer par de nouveaux relais pour faire connaître et pratiquer l'activité CO, pour donner à un public qui n'est pas touché actuellement par l'offre des clubs, la possibilité de venir découvrir la discipline..

Pour cela, trois points sont à travailler :

- **PS2 A : Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats**
- **PS2 B : Soutenir les organisations innovantes**
- **PS2 C : Tisser des liens avec d'autres fédérations**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de licenciés (générique ANS).
- Evolution du taux de licences féminines (en %) (générique ANS).
- Evolution du nombre de licenciés (en %) (générique ANS) à identifier sur courses urbaines.
- Evolution du taux de licences para sport (en %) (générique ANS).
- Evolution du nombre de bénéficiaires (en %) (générique ANS) (pass', convention établissements scolaire, PPO/ESO).

Développement auprès des Jeunes

Les jeunes sont l'avenir de la Fédération. Les clubs, comités départementaux et ligues sont très disparates en nombre de jeunes, en capacité à les encadrer, en niveau atteint... Les remontées du terrain font ressortir un turnover d'environ 50% (qui reste cependant inférieur à la moyenne des fédérations), la pratique forte en milieu scolaire sans effet dans les clubs... d'où :

- le souhait de promouvoir, mettre en œuvre différents événements et formes de pratiques exclusivement réservés aux jeunes pour en attirer davantage et les fidéliser ;
- un accompagnement nécessaire des territoires pour coordonner la détection, renforcer la formation à la compétition et préparer à l'accession au Haut Niveau.

Action à mener (DJ1). Elargir l'offre de pratique pour les jeunes sur tous les territoires

Responsable du suivi : Commission Jeunes

Attirer et fidéliser des jeunes implique de répondre à leurs motivations, motivations changeantes selon les âges, axées sur la compétition et l'accès au haut niveau ou tournées vers le loisir et le plaisir de se retrouver. Répondre aux besoins tant des structures que des jeunes, c'est apporter l'activité au plus près de cette population, accompagner les initiatives existantes, permettre de s'y initier dès le plus jeune âge...

Pour cela, cinq points sont à travailler :

- **DJ1 A : Aider la création de nouvelles écoles de CO**
- **DJ1 B : Créer un événement national réservé aux jeunes**
- **DJ1 C : Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes (journée mondiale de l'orientation, passage des balises de couleur - questionnaire national... O'camp) de tout âge...**
- **DJ1 D : Contribuer à un apprentissage de qualité par mutualisation des moyens (livret de suivi personnel, alimentation d'une base de simulation cartographique, flyer CO à VTT)**
- **DJ1 E : Pérenniser la labellisation écoles de CO et favoriser celles qui participent activement aux compétitions nationales (« école de CO ++ »)**

Indicateurs d'évaluation :

	2021	2022	2023	2024
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	5%	5%	5%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes	47,5%	45%	42,5%	40%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2%	2%	2%	2%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national	3	5	6	7
nombre de jeunes concernés	60	100	120	140
nombre de week-ends RDE sur la France	6	8	12	12
nombre de ligues concernées	5	8	10	12
nombre de jeunes en moyenne par week-end	40	45	50	50

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de pré-access à la compétition par ligue

Action à mener (DJ2). Soutenir la formation des jeunes à la compétition et leur pré-access au haut niveau

Responsable du suivi : Commissions Jeunes et Haut Niveau

Maintenir la France dans les 8 meilleures nations implique une formation du coureur sur le long terme. Certains jeunes sont fortement motivés par la compétition et d'autres méconnaissent le milieu compétitif. Le haut niveau est atteint assez tardivement, comparativement à d'autres sports, et la carrière sportive se conjugue très fréquemment avec des études longues. Mais toutes les clubs ne disposent pas des mêmes armes pour accompagner ces jeunes. Si la fédération peut compter sur l'expérience acquise au cours des dernières olympiades et sur l'expertise technique de la Direction Technique Nationale (la DTN) pour développer le haut niveau, un soutien fédéral est nécessaire pour mettre en place un réseau de détection au sein des ligues et préparer à l'accession au haut niveau en amont des pôles, d'autant plus que l'expérience des Structures Locales d'Entraînement (SLE), dont le bilan est mitigé, est arrivée à son terme. De plus, la pré-accession au haut niveau (définie par l'ANS) est désormais du ressort des territoires. Avec une coordination de la DTN et un soutien technique et/ou pédagogique des ses ressources, deux plans d'actions en pré-accession haut niveau et un point transversal pour toutes les actions « jeunes » sont à mettre en œuvre :

Une action transversale est à viser,

- **DJ1/2 : Mettre en place le calendrier jeunes et pré-accession au haut niveau en même temps que le calendrier régional en tenant compte des événements nationaux et du calendrier du haut niveau.**

et trois points sont à travailler :

- **DJ2 A : Coordonner, au niveau national (DTN), le réseau de détection des espoirs (RDE), les week-ends d'entraînements et de détection régionale (critères, cahier des charges, cahier d'entraînement numérique ...)**
- **DJ2 B : Soutenir l'organisation de stages de perfectionnement régionaux (pré-accession haut niveau), avec une aide adaptée aux besoins des ligues (soutien technique et/ou pédagogique)**
- **DJ2 C : S'appuyer sur les sections sportives de course d'orientation, essentiellement celles dans les lycées, en essayant de généraliser sur tout le territoire la démarche en développant, dans plusieurs ligues, des sections d'excellence sportive.**

Indicateurs d'évaluation :

	2021	2022	2023	2024
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	5%	5%	5%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes	47,5%	45%	42,5%	40%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2%	2%	2%	2%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national	3	5	6	7
nombre de jeunes concernés	60	100	120	140
nombre de week-ends RDE sur la France	6	8	12	12
nombre de ligues concernées	5	8	10	12
nombre de jeunes en moyenne par week-end	40	45	50	50

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de pré-accès à la compétition par ligue

AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau

Considéré comme la vitrine de la fédération, le haut niveau reste un axe stratégique de la fédération. Depuis près de 20 ans, la France est présente sur les podiums mondiaux tant en CO à pied qu'en CO à VTT. L'objectif de l'olympiade 2021-2024 est de poursuivre cette dynamique et de s'en donner les moyens, malgré la perte de la reconnaissance de haut niveau de la CO à VTT, pour maintenir la France dans les 8 meilleures nations mondiales.

Le Projet de Performance Fédéral (PPF) pour la discipline reconnue de haut niveau, la CO à pied, définit, à partir d'un bilan, la partie stratégique, puis détaille la mise en œuvre opérationnelle. Le PPF est en cours de rédaction. Il sera validé par l'ANS fin 2021.

Dans les grandes lignes, le PPF, pour la discipline CO à pied s'organisera autour :

- Des 2 structures permanentes « pôles France », le Pôle France Loire avec un regroupement des sportifs sur Lyon (INSA) et le pôle France Jeunes à Clermont-Ferrand. Chacune des structures répondra au cahier des charges définis et sera évalué en fonction des indicateurs donnés (ANS et indicateurs propres à la FFCO).
- Des dispositifs des groupes France (Senior, Junior et U18), dispositifs flexibles permettant une préparation spécifique sous forme de stages, sur des lieux dont les caractéristiques techniques sont semblables aux futures compétitions de référence.

De même chaque groupe France répondra à un cahier des charges et sera évalué annuellement en fonction des indicateurs de performance du PPF.

Le PPF détaille également :

- les critères de mises en listes ministérielles,
- les modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF,
- l'organisation du suivi socio-professionnel des sportifs de haut niveau (SHN),
- la convention entre la fédération et les SHN,
- les modalités de la formation sportive et citoyenne.

Concernant la CO à VTT, non reconnue de haut niveau, la préparation des sportifs aux échéances internationales repose sur le dispositif du groupe France CO à VTT, regroupant les 3 catégories internationales jeune, junior et senior. L'objectif principal est de proposer dans l'année, davantage de temps de préparation spécifique de CO à VTT, sous de forme de stages.

Pour les 2 disciplines, afin de maintenir puis de progresser dans la hiérarchie mondiale, la fédération souhaite :

- accroître l'encadrement professionnel du haut niveau (des groupes France et des pôles France) pour répondre aux modifications du calendrier international de CO à pied et pour renforcer la préparation des CO à VTT,
- étoffer le groupe haut niveau féminin, pour lequel des actions de communication et de recherche d'une meilleure mixité dans l'encadrement sont à mettre en place.

Indicateurs d'évaluation :

- Rang de la France sur les championnats du monde de la discipline reconnue de Haut niveau (générique ANS)
- Rang de la France au niveau international par discipline et par sexe.

En complément du projet de performance fédérale dont la réécriture pour la période 2022-2024 est en cours, le plan d'action est le suivant :

Action à mener (HN1). Offrir aux athlètes les meilleures conditions possibles pour s'exprimer au plus haut niveau international

Responsable du suivi : Commission Haut Niveau et DTN

Afin d'y parvenir, trois points sont à développer :

Concernant la communication autour du haut niveau en course d'orientation

- **HN1 A : Communiquer davantage sur les résultats des athlètes en renforçant la mise en valeur des athlètes féminines**
- **HN1 B : Collaborer avec d'autres instances : lobbying international (pour augmenter le nombre de pays faisant de la CO à VTT), poursuivre le partenariat avec les équipes de France militaires.**

Concernant les évolutions au sein de l'encadrement du haut niveau, notamment dû à l'évolution des calendriers internationaux

- **HN1 C : Renforcer l'encadrement du haut niveau, en nombre (des deux genres) et en formation continue.**

AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau)

Objectifs généraux :

- **développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers le haut niveau**

Le développement d'espaces de pratiques est indispensable pour accompagner l'évolution de la Course d'Orientation. Au-delà des exigences de qualité sur la réalisation des cartes, la possibilité d'un déploiement large et pérenne n'est possible qu'en rendant la pratique accessible également aux néophytes au travers des Espaces Sports Orientation. Ceci ne peut se mettre en œuvre que dans un partenariat étroit avec les collectivités territoriales où ils sont implantés, permettant, ainsi, de prendre en compte les autres problématiques de développement des territoires qui les accueillent (tourisme, agropastoralisme, développement durable...). La démarche pour que ces équipements soient reconnus par l'état comme de véritables équipements sportifs accessibles dans les mêmes conditions que les établissements recevant du public (ERP) de plein air et pouvant bénéficier des mêmes aides à l'investissement est à poursuivre. C'est une condition de visibilité pour attirer de nouveaux publics.

Action à mener (DT1). Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO, PPO) auprès des collectivités territoriales

Responsable du suivi : Commission Equipements Sportifs et Cartographie

Indicateurs d'évaluation :

	2021	2022	2023	2024
nombre de nouveaux ESO/PPO	40	55	70	85
Nombre de départements ayant de nouveaux PPO	26	33	40	48

En plus de ces espaces aménagés clé en main pour la CO, d'autres lieux sont propices à l'activité.

Action à mener (DT2). Développer de la cartographie sur les territoires

Responsable du suivi : Commission Equipements et Cartographie, DTN

Certains terrains sont parfaitement adaptés à une pratique compétitive. Le pilotage par la DTN de projets de cartographie répond aux besoins du haut niveau et d'une pratique locale de qualité : choix de zones nouvelles à cartographier aux spécifications IOF en vigueur (normes), choix de celles à mettre à jour, choix des cartographes, suivi et contrôle de la réalisation cartographique, rédaction des conventions d'utilisation des cartes avec les structures locales. Les cartes réalisées, il est important de se doter des outils de contrôle des cartes de niveau national pour un meilleur suivi de la qualité cartographique, de suivi au niveau fédéral de la déclaration des cartes réalisées sur l'ensemble du territoire français via des ressources numériques (logiciels spécifiques et site web fédéral) pour une valorisation et mutualisation de l'utilisation du patrimoine cartographique réalisé.

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **DT2 A : Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique ainsi que les modalités d'utilisation**
- **DT2 B : Contrôler la qualité de la cartographie de niveau national**
- **DT2 C : Développer les outils numériques nécessaires pour le recensement de toutes les cartes de CO réalisées pour une utilisation mutualisée**

Indicateurs d'évaluation :

- % de superficie nouvellement cartographiée (26% en 2021, 33% en 2022, 40% en 2023, 48% en 2024)
- Superficie de cartes réalisées dans les QPV et ZRR

Mailler le territoire au niveau cartographique n'est pas suffisant si des zones blanches, sans clubs à proximité persistent. Développer la CO impose une couverture territoriale minimale.

Afin d'amener l'activité dans ces zones, 3 pistes ont été identifiées :

- S'appuyer sur les gros clubs en réfléchissant avec eux à la création de groupes locaux, d'antennes ;
- Se rapprocher de clubs multisports, notamment dans des zones où des licenciés sont présents pour envisager la création de sections course d'orientation dans ces clubs multisports ;
- Inciter des clubs proposant des activités proches de la course d'orientation telles que des clubs de raid à prendre une affiliation FFCO.

Action à mener (DT3). Promouvoir la création de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés

Responsable du suivi : Commission Développement Territorial

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de couverture territoriale (voir carte p.5)
- Evolution du nombre de structures affiliées (en %) (demande ANS)
- Nombre de structures situées en QPV ou ZRR

Le développement territorial ne peut se faire sans l'implication des organes déconcentrés dans les projets fédéraux, dont l'accompagnement du PSF. Axe primordial pour un bon fonctionnement global de la FFCO entre entité fédérale, ligues, comités départementaux, clubs, il repose sur les séminaires présidents de ligue, les réunions projet fédéral FFCO-ligues, des questionnaires pour comprendre les attentes des licenciés et les freins à la pratique notamment pour les féminines, la professionnalisation, le suivi et partage des expériences (temps plein et prestation, fédéral et organes déconcentrés)...

Action à mener (DT4). Accompagner les structures dans le déploiement du PSF à chaque niveau territorial

Responsable du suivi : Bureau Directeur

Afin d'y parvenir, en plus de la mise en œuvre au niveau local des actions définies dans les axes stratégiques, trois points sont à travailler :

- **DT4 A : Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants des instances déconcentrées, l'encadrement, l'expertise**
- **DT4 B : Formaliser un plan d'action contre les violences et les discriminations déclinable au niveau local (demande ANS)**
- **DT4 C : Formaliser un plan d'actions sur la thématique "éthique et citoyenneté" déclinable au niveau local (demande ANS)**

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de femmes dans les instances de direction nationale et des organes déconcentrés (présidentes, secrétaires générales, trésorrières) (générique ANS)
- Nombre de structures proposant des actions autour des thématiques "violences et discriminations", "éthique et citoyenneté".

Ces actions ne peuvent s'exprimer pleinement dans les structures qu'accompagner par une professionnalisation à tous les niveaux. Ainsi, plusieurs axes transversaux sont à solliciter.

AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION

La professionnalisation de l'activité amène à s'interroger sur les formations à des diplômes professionnels à soutenir ou à mettre en place mais aussi aux formations pour élever le niveau en compétences des bénévoles. En effet, les événements nationaux majeurs se doivent d'être d'une qualité indiscutable. Cette professionnalisation visant à développer l'emploi est à déployer à tous les échelons territoriaux en l'articulant avec le projet sportif fédéral (PSF) et auprès des acteurs locaux de la gouvernance du sport (DRAJES, conseils régionaux).

Objectifs généraux :

- offrir aux structures un vivier de professionnels ;
- améliorer le niveau de compétences des bénévoles ;
- contribuer à l'évolution et la mise à jour des compétences dans tous les domaines de la CO.

Formation professionnelle

La CO est un sport réglementé dans le code du sport ; un diplôme spécifique CO est nécessaire pour animer, enseigner, entraîner dans les structures contre rémunération. Le document [Réglementation en matière d'Encadrement](#) disponible sur le site fédéral précise les diplômes le permettant. La disparition des formations BEES, des DEJEPS et DESJEPS CO (début 2024), de la spécialisation CO des BEJPS, l'absence de spécialisation CO dans les formations Licence STAPS Entraînement Sportif par manque de ressources et de demandes d'option CO ne permet pas d'avoir un vivier d'intervenant pour les structures. Si un travail de mobilisation des STAPS sur la question, déjà engagé par la DTN au travers de la convention avec la C3D, ou une collaboration avec d'autres fédérations en lien avec le CNOSF pour faire pression sur le Ministère des Sports au sujet de la suppression des diplômes est une action envisageable à long, voire très long terme, l'option réaliste pour l'olympiade reste les Certificats de Qualification Professionnelle.

Il en existe aujourd'hui deux :

Le [CQP Animateur de Course d'orientation](#) enregistré jusqu'au 7 juin 2021 pour lequel le CPNEF Sport a créé une qualification complémentaire optionnelle Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale". Les différentes sessions ont permis de former 8 personnes en 2018-2019, 3 candidats (dont un en VAE) en 2019-2020 en

lien avec le CREPS de Vichy ; la suivante au printemps 2021 avec une orientation de formation complémentaire des BE AMM ou Ski en lien avec le CNSNMM de Prémamanon devrait en former 7.

Ce CQP Animateur vise l'animation de base. Il ne permet pas d'exercer des fonctions d'entraînement, par exemple pour encadrer des groupes ligue ou des groupes en amont des pôles ce qui limite la formation des jeunes dans l'accès au haut niveau. Envisager un CQP de technicien en ce sens est un travail de longue haleine (au moins 1 an de travail avec l'OC Sport de la Branche professionnelle) et envisageable uniquement si l'employabilité est effectivement présente par la suite. Réussir à mettre en place une session d'ici la fin de l'olympiade est à viser.

Le [CQP Cartographe de carte de course d'orientation](#) est enregistré jusqu'au 4 octobre 2021. La première session a eu lieu au CREPS de Vichy, en novembre 2020, avec 5 inscrits dont 3 en VAE. Une demande forte des membres associés de la fédération conduit à la mise en place d'une deuxième session à partir de septembre 2021.

Action à mener (FP1). Pérenniser la formation des CQP

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Ces diplômes sont insuffisamment connus ce qui rend parfois complexe l'organisation de sessions de formation. Augmenter le vivier de candidats est un impératif pour mettre en œuvre une session par an avec au moins 4 inscrits.

Pour cela, deux points sont à travailler, particulièrement pour le CQP Animateur :

- **FP1 A : Faire connaître ces diplômes auprès de structures, notamment celles proposant des formations BPJEPS APT**
- **FP1 B : Les proposer comme formation continue des ETAPS via les CNFPT**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'inscrits aux formations professionnalisantes (VAE inclus)
- Nombre de structures employant, au moins à temps partiel, un professionnel
- Evolution du nombre d'emplois créés au sein du réseau fédéral (en %) (demande ANS)

Action à mener (FP2) : Œuvrer à la mise en place d'un CQP Technicien de course d'orientation

Responsable du suivi : Commission Formation et DTN

Formation des bénévoles

Le plan de formation fédéral des bénévoles est un levier majeur de structuration de la fédération et de gain en compétences, éléments fondamentaux de la politique de développement. Il se décline en 2 niveaux, national et régional, qui comprennent respectivement les formations initiales des bénévoles et les formations continues associées, sous forme de séminaires. Celles-ci sont organisées autour de 4 filières, avec dans certains cas des déclinaisons par discipline (pédestre, VTT, ski) :

- Educateurs : animateur, moniteur, entraîneur
- Pôle Technique des compétitions : traceur, contrôleur,
- Pôle Suivi et Arbitrage des compétitions : délégué fédéral, arbitre
- Infrastructures : cartographie

L'état des lieux dressé a montré qu'elle apparaît parfois lourde à mettre en place d'où la difficulté pour trouver des formateurs, qu'il existe des redondances entre certaines formations.

Indicateurs d'évaluation :

- Formalisation d'un plan de formation des bénévoles (générique ANS)

En conséquence, il apparaît indispensable de réfléchir :

- à créer des passerelles entre les différentes filières en identifiant les modules communs, qui pourraient donner lieu à des certifications temporaires,

- à travailler sur des pistes de simplification de l'organisation avec, par exemple, une première partie réalisable en distanciel, de façon individuelle, suivi d'un regroupement...,
- à communiquer spécifiquement en direction du public féminin,

afin d'optimiser le temps de formation, d'en faciliter l'accès, notamment des femmes au niveau national. En effet, l'analyse des formés montre, d'une part, la détention de nombreux diplômes par une même personne, d'autre part, une faible féminisation des diplômés. Il en est de même pour les formateurs. Ceci peut s'appuyer sur un partage d'expérience des formateurs actifs afin de capitaliser sur leur expérience. L'objectif est de disposer du nouveau cadre de la formation pour fin 2021 de façon à proposer la nouvelle architecture dès 2022.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de développement de la précédente olympiade, le contenu d'une formation cartographie de proximité a été formalisé et la formation des formateurs au niveau régional commencée. La poursuite de l'action a été gelée par l'épidémie de COVID. Il faut poursuivre le travail de formation des formateurs (au moins 2 par ligue) et lancer les premières formations en 2022.

Action à mener (FB1). Restructurer l'architecture de la formation initiale

Responsable du suivi : Commission Formation

Afin d'y parvenir, cinq points sont à travailler :

- **FB1 A : Faire un état des lieux en questionnant précisément les ligues et les formateurs**
- **FB1 B : Définir la partie commune des formations ainsi que les modalités des différents temps (distanciel, présentiel...)**
- **FB1 C : Réajuster les parties spécifiques des différentes formations ainsi que les modalités des différents temps (distanciel, présentiel, évaluation...)**
- **FB1 D : Finaliser le déploiement de la formation de cartographie de proximité**
- **FB1 E : Créer et mettre en œuvre les formations de formateurs associées**

Indicateurs d'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction en fin de formation initiale
- Une formation initiale de chaque filière par an dans chacune des ligues/zones
- Nombre de formateurs formés
- Nombre de stages de formation et de participants aux formations régionales

Action à mener (FB2). Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national, notamment pour les femmes, tant dans les domaines de la formation que de l'expertise de la FFCO

Responsable du suivi : Commission Formation

Indicateurs d'évaluation :

	2021	2022	2023	2024
% d'entrée, notamment de femmes, en formation nationale sur nombre de diplômés actifs	10%	11%	12%	13%
% de femmes diplômées niveau national sur nombre de diplômés actifs	15%	16%	17%	18%

- questionnaire de satisfaction en fin de formation initiale

Par ailleurs, certaines ligues ont fait remonter de nouveaux besoins en formation : par rapport à l'organisation..., en complément de formation pour la filière des éducateurs sur le sport-santé, pour accueillir de nouveaux pratiquants et proposer des manifestations de qualité. En effet, jusqu'à maintenant, le dispositif de formation s'est concentré sur la formation du coureur, les fonctions techniques (traceur, contrôleur des circuits) et sur les experts accompagnant l'organisateur (délégués, arbitres).

La formation des organisateurs de manifestations sportives est un point faible et le projet de mise en place d'une formation spécifique inclus dans le précédent projet de développement n'a pas abouti. La solution la plus simple serait de mettre en place, au niveau régional et au niveau national, un séminaire comprenant une partie théorique rappelant le cadre juridique et réglementaire, les points de vigilance, les outils d'aide disponibles (mémento du corps arbitral, ...) et une partie de partages d'expériences, d'échanges en incluant tant des organisateurs de l'année n-1 que ceux des années n, n+1 et n+2. L'objectif d'un séminaire régional dans chacune des zones et d'un séminaire national par an est fixé.

Le sport-santé est un axe potentiel de développement. Armer les animateurs des données essentielles pour mieux rendre en charge leurs adhérents venant en ce sens est important.

Action à mener (FB3). Réfléchir et finaliser les modalités des nouvelles formations à mettre en place

Responsable du suivi : Commissions Formation, Juge et Arbitre, Médicale

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **FB3 A : Contribuer à l'organisation de séminaires des organisateurs**
- **FB3 B : Envisager, avec des partenaires déjà engagés dans le domaine, les données à intégrer pour les éducateurs au sein des formations existantes ou par un module de formation complémentaire sport santé**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de séminaires organisés au niveau des zones
- Nombre de participants lors du séminaire annuel

Pour maintenir la qualité de la pratique, permettre l'adaptation des contenus, répondre aux nouvelles formes de pratiques émergentes, mettre à jour, par la formation continue, l'expertise des bénévoles formés est une nécessité. Celle-ci, pensée comme indispensable pour fidéliser les licenciés et attirer de nouveaux publics, a été fortement perturbée, notamment dans les filières technique et suivi et arbitrage, par l'épidémie de COVID qui, ayant conduit à l'annulation des compétitions, n'a pas permis de maintenir des réunions annuelles de bilan tant au niveau régional que national. Le redémarrage de ces actions fait partie des priorités. En effet, celles-ci permettent de sensibiliser et former régulièrement aux différentes thématiques des politiques ministérielles (particulièrement la lutte contre les violences et les discriminations).

Action à mener (FB4) : Développer les séminaires de formation continue dans tous les domaines et à tous les niveaux

Responsable du suivi : Commissions Formation, Juges et Arbitres

Faire le bilan de ses actions, partager ses expériences... à intervalles réguliers permet de devenir encore plus compétent. Toutefois, les bénévoles étant multi-engagés, il faut leur permettre de se ressourcer sans se décourager tant au niveau régional que national.

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **FB4 A : Construire des séminaires de formation continue selon un planning défini pour l'olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions**
- **FB4 B : Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux**

Indicateurs d'évaluation :

- % de recyclés par rapport au nombre de diplômés actifs (28% en 2021, 30% en 2022, 32% en 2023, 33% en 2024)
- Questionnaire de satisfaction en fin de séminaire
- Nombre de réunions au niveau des ligues
- Nombre de participants lors des réunions annuelles

AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION

Communication

La communication est transverse et support à tous les axes de fonctionnement de la FFCO. Elle doit être orientée vers l'extérieur pour donner de la visibilité à la CO : faire découvrir à ceux qui ne connaissent pas ; montrer l'intérêt de se licencier.... Les structures affiliées à la fédération sont souvent en difficulté pour communiquer sur ce que l'adhésion apporte, pour mettre en avant l'offre de pratique adaptée à chacun des publics identifiés (jeunes, loisir, compétition), l'accompagnement procuré dans l'apprentissage et dans le développement des compétences techniques indispensables...

Action à mener (CO1). Développer une stratégie de communication sur l'olympiade

Responsable du suivi : Commissions Communication et Partenariats

Indicateurs d'évaluation :

- Existence d'un plan de communication grand public (demande ANS)

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **CO1 A : Multiplier le passage de la CO dans les médias : diffusion sur les télévisions régionales et nationale ; activité sur les réseaux sociaux...**
- **CO1 B : Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l'accueil des nouveaux publics**

Numérisation

La numérisation est, aujourd'hui, un passage obligé afin de rendre l'activité plus visible, d'offrir de nouveaux services prenant en compte les modalités de consommation du sport différentes chez les pratiquants actuels dans la perspective d'accroître et de fidéliser le nombre de licenciés. La transformation digitale, au cœur du processus de développement, est un chantier énorme à enclencher pour mettre à niveau l'infrastructure au service des clubs, comités départementaux, ligues et des licenciés et, ainsi :

- favoriser le développement d'*offres de services* pour fidéliser les licenciés et fédérer des communautés de pratiquants qui ne se retrouvent pas dans l'offre sportive associative traditionnelle : processus de prise de licence ou d'affiliation des clubs, travail administratif et comptable mené par les salariés,
- *digitaliser le management des organisations sportives* par le recours à des solutions numériques et nouvelles technologies dans le but de simplifier la gestion et de développer l'attractivité du réseau fédéral, notamment pour la mise en place des manifestations sportives (inscription, paiement, gestion des heures de départ, remontée des résultats, facilitation du travail des experts),
- permettre de *mutualiser des solutions numériques* efficaces ou le recueil de données en faveur du développement des pratiques : partage d'informations ou d'expériences (entre autres, par la mise en valeur de l'espace ressources).

Pour sécuriser les choix dans ce domaine, analyser, au préalable, les solutions retenues par d'autres fédérations sportives tant étrangères que françaises, paraît pertinent. Dans le même sens, reprendre le cahier des charges du nouveau site fédéral en intégrant les attentes des ligues et des licenciés concernant les inscriptions aux courses, la cartothèque, est nécessaire pour améliorer l'efficacité des salariés, des élus et de la DTN.

Action à mener (NU1). Formaliser une stratégie et un plan d'action de transformation numérique incluant une nouvelle offre de services (demande ANS)

Responsable du suivi : Commission Numérique et Finances

Afin d'y parvenir, trois points sont à travailler :

- **(NU1A). Assurer une maintenance évolutive du site**
- **(NU1B). Améliorer les outils de gestion et de comptabilité**
- **(NU1C). Créer des outils numériques pour améliorer la vie du licencié et des structures**

Indicateurs d'évaluation :

- Existence du plan
- Enquête de satisfaction
- Statistiques d'utilisation

AXE TRANSVERSAL 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

La Course d'orientation étant un sport Nature, les pratiquants se sentent très concernés par les sujets liés à l'environnement. Outre les actions génériques liées au covoiturage, au ramassage des déchets, au tri... qui contribuent à limiter la pollution, des mises en œuvre spécifiques liées à la course en nature hors des chemins sont développées pour préserver les terrains de jeux que sont les forêts, mesurer les effets de la pratique sur le milieu naturel... Dans ce sens, un partenariat avec la MAIF est en cours.

Action à mener (DD1). Construire un plan d'actions pour participer aux enjeux du développement durable

Responsable du suivi : Commission Développement Durable

Afin d'y parvenir, deux points sont à travailler :

- **DD1 A : Valoriser les manifestations et les actions de développement durable limitant les impacts** (covoiturage, ramassage des déchets, tri sélectif...)
- **DD1 B : Communiquer sur les analyses d'impact des organisations**

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de communications liées au développement durable dans les publications

MODELE FINANCIER

La mise en œuvre de ce projet ne peut se concrétiser sans les ressources nécessaires pour mener les actions à leur terme de façon efficiente. En conséquence, les financements propres de la FFCO sont à développer autour de deux axes : les taxes internes, les ressources externes.

Afin d'accompagner les actions, notamment celles liées aux pratiques sportives, une refonte de la redevance sur les courses régionales est à envisager en prenant en compte toutes les courses qu'elle soit au CN ou non et en la calculant de manière progressive en fonction du nombre de participants. Ce nouveau schéma présente plusieurs avantages :

- Il permet de ne pas pénaliser les courses de proximité si le nombre de participants est faible ;
- Il supprime la notion de redevances « CN » qui induit des comportements étranges tant des coureurs que des organisateurs ;
- Il permet de travailler sereinement à la modification du CN pour en faire un indicateur fiable du niveau individuel de chacun.

Action à mener (MF 1) : Revoir le modèle de redevances fédérales liées aux compétitions

Responsable du suivi : Commission Finances

Indicateurs d'évaluation :

- Taux de dépendance budgétaire aux partenaires publics

Trouver d'autres pistes de financements à l'image de ce qui a été bâti avec la MAIF sur 2021 (14 k€ associé à des actions autour du développement durable) est aujourd'hui une nécessité pour se développer. L'idée, en ce sens, est d'impliquer tous les licenciés pour qu'ils fassent bénéficier la FFCO de leur réseau professionnel. Par ailleurs, un travail de réflexion semble à mener visant à la création d'un fonds de dotation pouvant aider à l'excellence sportive, à la cartographie et aux actions liées au développement durable.

Action à mener (MF 2) : Rechercher des ressources financières privées

Responsable du suivi : Commissions Finances et Partenariats

Indicateurs d'évaluation :

- Evolution du montant des contributions partenariales (en %) (générique ANS)
- Diversification des partenaires – financiers institutionnels, influenceurs - (générique ANS)

Synthèse des actions à mener

AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre des pratiques

(PS1). Donner une visibilité plus claire des compétitions de CO

- PS1A : Réorganiser le calendrier des compétitions
- PS1 B : Recentrer la règlementation fédérale et simplifier les qualifications pour les compétitions nationales
- PS1 C : Améliorer le Classement National

(PS2). Inciter le niveau local à proposer de nouvelles modalités de pratique

- PS2 A : Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats
- PS2 B : Soutenir les organisations innovantes
- PS2 C : Tisser des liens avec d'autres fédérations

(DJ1) : Elargir l'offre de pratique pour les jeunes sur tous les territoires

- DJ1 A : Aider la création de nouvelles écoles de CO
- DJ1 B : Créer un évènement national réservé aux jeunes
- DJ1 C : Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes (journée mondiale de l'orientation, passage des balises de couleur - questionnaire national... O'camp) de tout âge...
- DJ1 D : Contribuer à un apprentissage de qualité par mutualisation des moyens (livret de suivi personnel, alimentation d'une base de simulation cartographique, flyer CO à VTT)
- DJ1 E : Pérenniser la labellisation écoles de CO et favoriser celles qui participent activement aux compétitions nationales (« école de CO ++ »)

(DJ2) : Soutenir la formation des jeunes à la compétition et leur préaccès au haut niveau

- DJ1/2 : Mettre en place le calendrier jeunes et pré-accession au haut niveau en même temps que le calendrier régional en tenant compte des évènements nationaux et du calendrier du haut niveau
- DJ2 A : Coordonner, au niveau national (DTN), le réseau de détection des espoirs (RDE), les week-ends d'entraînements et de détection régionale (critères, cahier des charges, cahier d'entraînement numérique ...)
- DJ2 B : Soutenir l'organisation de stages de perfectionnement régionaux (pré-accession haut niveau), avec une aide adaptée aux besoins des ligues (soutien technique et/ou pédagogique)
- DJ2 C : S'appuyer sur les sections sportives Course d'Orientation, essentiellement celles dans les lycées, en essayant de généraliser sur tout le territoire la démarche en développant, dans plusieurs ligues, des sections d'excellence sportive.

AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau

(HN1) : Offrir aux athlètes les meilleures conditions possibles pour s'exprimer au plus haut niveau international

- HN1 A : Communiquer sur les résultats des athlètes en renforçant la mise en valeur des athlètes féminines
- HN1 B : Collaborer avec d'autres instances : lobbying international (pour augmenter le nombre de pays faisant de la CO à VTT), poursuivre le partenariat avec les équipes de France militaires.

AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale

(DT1). Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO, PPO) auprès des collectivités territoriales

(DT2). Développer de la cartographie sur les territoires

- DT2 A : Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique ainsi que les modalités d'utilisation
- DT2 B : Contrôler la qualité de la cartographie de niveau national
- DT2 C : Développer les outils numériques nécessaires pour le recensement de toutes les cartes de CO réalisées pour une utilisation mutualisée

(DT3). Promouvoir la création de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés

(DT4). Accompagner les structures dans le déploiement du PSF à chaque niveau

- DT4 A : Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants des instances déconcentrées, l'encadrement, l'expertise
- DT4 B : Formaliser un plan d'action contre les violences et les discriminations déclinable au niveau local (demande ANS)
- DT4 C : Formaliser un plan d'action sur la thématique "éthique et citoyenneté" déclinable au niveau local par les structures déconcentrées (demande ANS)

AXE TRANSVERSAL 1 : FORMATION

(FP1). Pérenniser la formation des CQP

- FP1 A : Faire connaître ces diplômes auprès de structures, notamment celles proposant des formations BPJEPS APT
- FP1 B : Les proposer comme formation continue des ETAPS via les CNFPT

(FP2) : Œuvrer à la mise en place d'un CQP Technicien de course d'orientation

(FB1). Restructurer l'architecture de la formation initiale

- FB1 A : Faire un état des lieux en questionnant précisément les ligues et les formateurs
- FB1 B : Définir la partie commune des formations ainsi que les modalités des différents temps (distanciel, présentiel...)
- FB1 C : Réajuster les parties spécifiques des différentes formations ainsi que les modalités des différents temps (distanciel, présentiel, évaluation...)
- FB1 D : Finaliser le déploiement de la formation de cartographie de proximité
- FB1 E : Créer et mettre en œuvre les formations de formateurs associées

(FB2). Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national, notamment pour les femmes tant dans les domaines de la formation que de l'expertise de la FFCO

(FB3). Réfléchir et finaliser les modalités des nouvelles formations à mettre en place

- FB3 A : Contribuer à l'organisation de séminaires des organisateurs
- FB3 B : Envisager, avec des partenaires déjà engagés dans le domaine, les données à intégrer pour les éducateurs au sein des formations existantes ou par un module de formation complémentaire sport santé

(FB4) : Développer les séminaires de formation continue dans tous les domaines et à tous les niveaux

- FB4 A : Construire des séminaires de formation continue selon un planning défini pour l'olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions
- FB4 B : Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux

AXE TRANSVERSAL 2 : COMMUNICATION ET NUMERISATION

(CO1). Développer une stratégie de communication sur l'olympiade

- CO1 A : Multiplier le passage de la CO dans les médias : diffusion sur les télévisions régionales et nationale ; activité sur les réseaux sociaux...
- CO1 B : Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l'accueil des nouveaux publics

(NU1). Formaliser une stratégie et un plan d'action de transformation numérique incluant une nouvelle offre de services (demande ANS)

- (NU1A). Assurer une maintenance évolutive du site
- (NU1B). Améliorer les outils de gestion et de comptabilité
- (NU1C). Créer des outils numériques pour améliorer la vie du licencié et des structures

AXE TRANSVERSAL 3 : DEVELOPPEMENT DURABLE

(DD1). Construire un plan d'actions pour participer aux enjeux du développement durable

- DD1 A : Valoriser les manifestations et les actions de développement durable limitant les impacts (covoiturage, ramassage des déchets, tri sélectif...)
- DD1 B : Communiquer sur les analyses d'impact des organisations

MODELE FINANCIER

(MF 1) : Revoir le modèle de redevances fédérales liées aux compétitions

(MF 2) : Rechercher des ressources financières privées



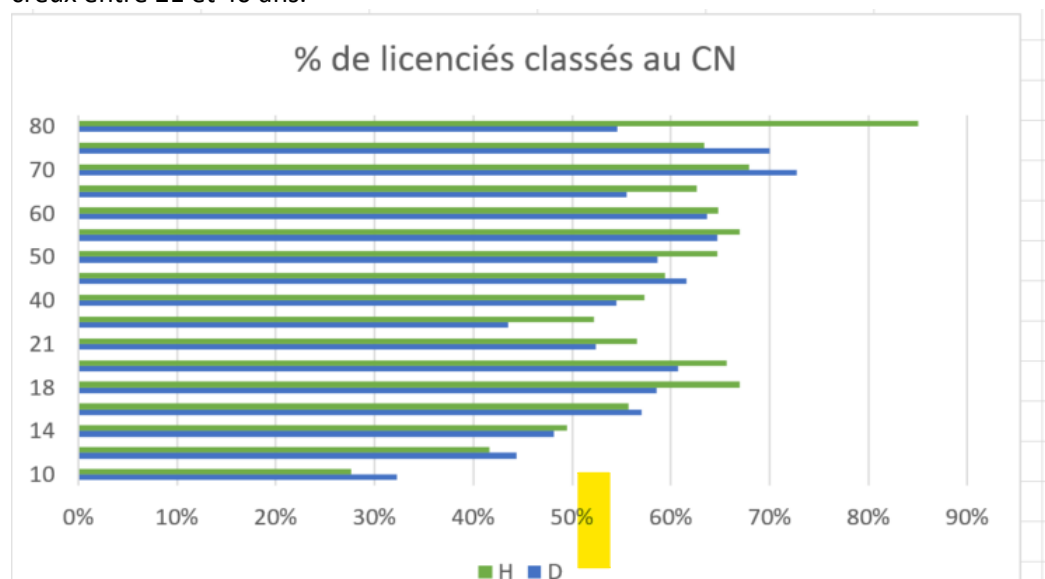
Annexe 1 : Récapitulatif de notre offre de licence et de pratique

NATURE DE LA LICENCE --> PRATIQUE POSSIBLE	LICENCES				TITRES DE PARTICIPATION	
	COMPETITION	DECOUVERTE COMPETITION (19 ans et + uniquement)	LOISIR SANTE	DIRIGEANT	PASS COMPET	PASS DECOUVERTE OU DECOUVERTE FAMILLE
Pratique compétitive	OUI	OUI sur les compétitions organisées par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune inclus	NON	NON	OUI uniquement si présentation d'un certificat médical conforme de moins d'un an mentionnant en compétition	OUI uniquement si présentation d'un certificat médical conforme de moins d'un an mentionnant en compétition limité au niveau jaune inclus
Sur quelles compétitions ?	TOUTES	Groupes C & D (sont exclus les compétitions internationales, les championnats, les courses WRE, les nationales)	N/A	N/A	TOUTES si membres des clubs de CO affiliés à l'IOF sinon uniquement groupes C et D	Uniquement groupes C et D
Pratique non compétitive (sans classement)	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI limité au niveau jaune inclus
Participation aux classements établis par la FFCO et ses structures déconcentrées	OUI	NON	NON	NON	NON	NON
Possibilité d'assurer des fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, contrôleur des circuits, animateur, entraîneur, formateur)	OUI	OUI	OUI	NON	N/A	N/A
Possibilité de participer aux formations fédérales initiales	OUI avec des prérequis par formation	NON	NON	NON	N/A	N/A
Possibilité de participer aux actions de formation continue fédérale	OUI	OUI	OUI	NON	N/A	N/A
Réception CO'Mag	version papier ou numérique au choix	version numérique	version numérique	version numérique	N/A	N/A
Certificat médical	certificat médical conforme avec la mention « en compétition » ou utilisation du QS Sport pour un licencié déjà titulaire d'une licence compétition de l'année précédente	certificat médical conforme avec la mention « en compétition » ou utilisation du QS Sport pour un licencié déjà titulaire d'une licence compétition ou découverte compétition de l'année précédente	certificat médical conforme ou utilisation du QS Sport pour un licencié déjà titulaire d'une licence compétition/découverte compétition ou loisir-santé de l'année précédente	NEANT	cf ci-dessus	cf ci-dessus
Un certificat médical est dit conforme s'il mentionne soit « absence de contre-indication à la pratique du sport »- soit « absence de contre-indication à la pratique de la course d'orientation »- soit le médecin énumère plusieurs sports, mais dans ce cas obligatoirement la course d'orientation dans cette liste « absence de contre-indication à la pratique du triathlon, de la course à pied, de la course d'orientation, de la natation...						



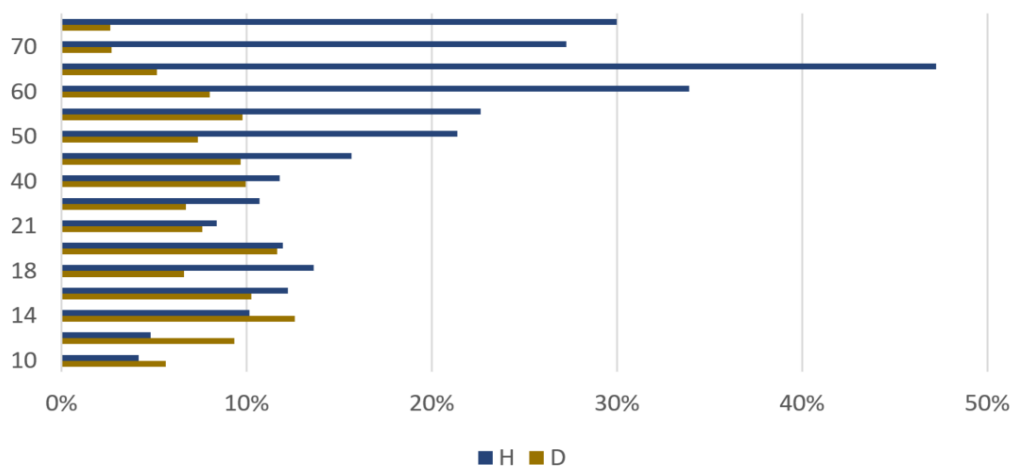
Annexe 2 : Analyse de la pratique compétitive

En CO pédestre la pratique compétitive concerne 53 % des licenciées dames et 56 % des licenciés hommes, avec un creux entre 21 et 40 ans.



En CO à VTT, elle concerne 9 % des licenciées dames et 13 % des licenciés hommes avec un pic chez les vétérans hommes.

Pratique CO en VTT



Cette pratique est cependant non élitiste puisque :

- En CO pédestre seuls 14 % des dames et 21 % des hommes ont un CN supérieur à 50 % du meilleur CN.
- En CO à VTT ces chiffres montent à 36 % pour les dames et 50 % pour les hommes.

La pratique compétitive concerne un nombre important de courses en CO pédestre, plus limité en CO à VTT et extrêmement réduit en CO à ski.

243 courses ont contribué en 2019 à l'élaboration du classement national :

- 213 CO pédestres : 81 LD, 71 MD, 47 Sprints, 10 courses de nuit
 - 152 régionales, 38 championnats de ligue, 5 jours de France, 15 championnats de France ou nationales
- 27 CO à VTT : 12 LD, 11 MD, 4 Sprints
 - 13 régionales, 6 championnats de ligue, 8 nationales ou championnats de France
- 3 CO à ski